



DÉLIBÉRATION N° 105/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 24

OBJET :

FINANCES

Budget Annexe Pôle Médical

Décision Modificative n° 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le sept novembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 31.10.2024.

Etaient présents :

M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Jean-Louis ANTONY, Mme Aurélie FERNANDES, M. David JARDINE, Mme Nadège BROSSEAUD, Mme Lucie PINTO, M. Halim YALCIN, M. Eric DERSIGNY, Mme Florence PLUCHART, M. Emmanuel DENIS, Mme Julie FAITOUT, Mme Colette DESJOURS, M. Eric AGBESSI, Mme Véronique CHARTIER, M. Daniel BAPTISTE, M. Bruno DARCILLON, M. Nicolas BONJEAN, Mme Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

M. Julien PIEDPREMIER par M. Halim YALCIN.
M. Yannick ALCACER par Mme LAURENCE DUPONT.
M. Christophe VIEIRA par M. Eric AGBESSI.
Mme Christiane ZELUS par M. Daniel BAPTISTE.
M. Alexis VALLENT par M. Laurent THEVENOT.

Etaient absents :

M. Jean-Baptiste BLEHAUT - Mme Caroline POULET – M. Joël DE AMORIM.

Mme Aurélie FERNANDES est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, informe l'assemblée que le Budget Primitif pour l'année 2024 ayant été adopté le 28 mars dernier, il convient de réajuster certains crédits pour prise en compte d'informations et/ou d'évènements postérieurs au vote de ce dernier.

Ainsi, le **Conseil Municipal**, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de procéder** aux ajustements de crédits suivants pour l'exercice 2024, sur le Budget Annexe du Pôle Médical comme suit :

Fonctionnement - Dépenses				
Section	Chapitre	Article	Libellé	
FONCT.	011	6132	Locations immobilières	8 500 €
FONCT.	011	614	Charges locatives et de copropriété	3 100 €
FONCT.	011	63512	Taxes foncières	400 €
FONCT.	023	023	Virement à la section d'investissement	- 12 000 €
Investissement - Dépenses				
INVEST.	21	21352	Bâtiments privés	- 4 000 €
INVEST.	21	2181	Installations générales, agencements	- 4 000 €
INVEST.	21	2188	Autres immobilisations corporelles	- 4 000 €
Investissement - Recettes				
INVEST.	021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 12 000 €

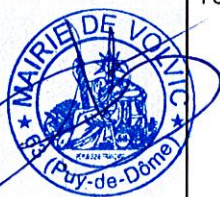
Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture

le : 15.11.2024

Publié ou notifié

le : 19.11.2024

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

